

# Commune de Bassenge



**Plan d'aide à  
destination des  
commerçants  
locaux**

Nom de l'établissement :

.....  
.....

Adresse du siège social :

.....  
.....

N° BCE ou INAMI :

.....  
.....

Personne de contact, son adresse (postale et e-mail) et numéro de téléphone :

.....  
.....  
.....  
.....

**Activité principale :**

OUI

Si oui, joindre une copie du document attestant activité principal (**Obligatoire**)

**N° compte en banque sur lequel la prime sera versée :**

BE.....

**Je marque le souhait de bénéficier d'un bidon de 25 litres de solution hydro-alcoolique :**

OUI

NON

ATTENTION : l'offre du BIDON est UNIQUEMENT valable pour les commerces qui ont été autorisé à ouvrir le 18 mai.

NE PEUVENT PAS BENEFCIER de ce bidon : les commerces HoReCa NI les cafés NI les salles de sport.

*Renvoyez ce formulaire dûment rempli AVANT le 25 juin 2020 au :*

*Syndicat d'Initiative de Bassenge en Vallée du Geer asbl,*

*Place Louis Piron 4B*

*4690 Roclenge-sur-Geer*

*Ou via e-mail : [katrijn.lekens@bassenge.be](mailto:katrijn.lekens@bassenge.be)*

**TOUTE DEMANDE RENTRÉE APRÈS LE 25 JUIN 2020 NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.**

J'accepte d'apparaître dans le listing communal des indépendants / commerçants qui sera notamment publié sur le site communal. Cette acceptation sera en fonction du RGPD, confirmée chaque année par l'indépendant, commerçant.

Signature pour accord :